

**Les jeunes et le cannabis au
Nouveau-Brunswick :
une perspective de santé publique
2018–2020**

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	1
SOURCES DE DONNÉES	2
Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves, 2018-2019.....	2
Base de données sur les congés des patients.....	2
Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, 2018-2019	2
Remarque sur les données relatives aux élèves	3
CONSOMMATION DE SUBSTANCES ET DE CANNABIS CHEZ LES JEUNES	3
Jamais consommé de cannabis	3
Ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.....	4
Ayant consommé du cannabis chaque jour au cours des 12 derniers mois.....	4
Données démographiques	4
Autres facteurs	6
Hospitalisations liées au cannabis	7
Consommation d'autres substances	7
CONCLUSION	8
RÉFÉRENCES	8

CONTEXTE

Le cannabis est devenu légal au Canada le 17 octobre 2018. À cette date, l'achat, la possession, la culture et la consommation du cannabis sont devenus légaux au Nouveau-Brunswick pour les personnes âgées de 19 ans et plus. Dans ses décisions, ses mesures et sa législation, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'efforce de mettre en place une culture sans danger, légale, responsable et limitée aux adultes en ce qui a trait au cannabis (gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2018).

Pour comprendre les répercussions du changement des politiques nationales et provinciales sur la consommation du cannabis chez les jeunes au Nouveau-Brunswick, il faut procéder à une surveillance et à une évaluation systématiques. Le présent rapport vise à présenter les plus récentes données sur la consommation du cannabis chez les jeunes partout au Nouveau-Brunswick pendant les années ayant précédé la légalisation jusqu'à deux ans après celle-ci, notamment des données sur les facteurs de risque sociodémographiques, les tendances régionales et temporelles, et les hospitalisations.

Au Nouveau-Brunswick, le cadre législatif s'appliquant au cannabis est régi par trois lois :

- la *Loi constituant la Société de gestion du cannabis* établit le cadre nécessaire pour une gestion socialement responsable de la distribution et de la vente du cannabis;
- la *Loi sur la réglementation du cannabis* établit l'âge légal pour acheter, consommer et cultiver du cannabis à 19 ans et énonce les normes pour un commerce de détail responsable;
- la *Loi sur le Fonds d'éducation et de sensibilisation en matière de cannabis* établit un fonds pour appuyer la recherche et le développement, la mise en œuvre ainsi que la prestation de programmes d'éducation et de sensibilisation visant la réduction des méfaits et les pratiques de consommation responsable du cannabis.

Au niveau fédéral, la *Loi sur le cannabis* (Canada), qui a reçu la sanction royale le 21 juin 2018, crée un cadre juridique strict pour contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis partout au Canada (ministère de la Justice, 2019). La *Loi* vise, entre autres objectifs, à garder le cannabis hors de la portée des jeunes (ministère de la Justice, 2019). À cette fin, la *Loi sur le cannabis* comporte plusieurs mesures visant à garder le cannabis hors de la portée des jeunes. Les restrictions liées à l'âge interdisent à quiconque de vendre ou de fournir du cannabis à une personne de moins de 18 ans, où que ce soit au pays, et de donner ou de vendre du cannabis à un jeune ou de se servir d'un jeune pour commettre une infraction liée au cannabis; ce sont des infractions criminelles assorties de peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement (ministère de la Justice, 2019). La *Loi* impose également des restrictions sur la promotion et l'incitation, notamment d'offrir, d'emballer ou d'étiqueter le cannabis de façon à ce qu'il soit susceptible d'attirer les jeunes (ministère de la Justice, 2019).

Afin de favoriser une consommation responsable et sans danger, le Bureau du médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick a lancé en juin 2018 la campagne d'éducation et de sensibilisation du public « *C'est moi qui décide* », qui reposait sur des données probantes et traitait essentiellement des effets néfastes du cannabis sur la santé. La campagne ciblait des groupes vulnérables, notamment les jeunes, pour les aviser de l'importance de comprendre les risques associés au cannabis et à prendre des décisions éclairées sur sa consommation. La phase I, lancée, comprenait des messages dans les médias sociaux et la diffusion de publicités à la radio, dans les journaux, en format numérique et mobile, visant à diriger le public vers le site Web www.encontroleNB.ca. La phase II, amorcée à l'automne 2018, ciblait les jeunes de moins de 25 ans et d'autres groupes précis. Un symposium sur le cannabis ciblant les administrateurs en éducation s'est tenu en novembre 2018 afin d'enrichir leurs connaissances, les sensibiliser aux risques pour les jeunes et aux moyens efficaces pour réduire les effets néfastes.

En 2019, les publicités visaient les adolescents et les jeunes adultes, les parents, les mères qui allaitent, les gros consommateurs et le grand public. Des publicités destinées aux médias numériques, créées en préparation et en réaction à l'entrée sur le marché en décembre 2019 des produits alimentaires à base de cannabis, présentaient au public les faits et les risques liés à l'ingestion de cannabis. Des affiches créées pour mettre en garde contre les effets provoqués par le mélange du cannabis et de l'alcool ont été distribuées dans des restos-bars de toute la province. Le Bureau du médecin-hygiéniste en chef a formé un partenariat avec l'organisme Mom Talk NB, une communauté populaire ayant un site Web et un compte Facebook, pour l'hébergement d'une foire aux questions sur son page de média social et son site Web.

D'autres stratégies ont aussi été employées, par exemple des publicités dans les agendas des universités et des collèges et le géociblage de publicités sur les appareils mobiles à proximité des campus universitaires.

Le Bureau a retenu les services d'une société de recherche qui a enquêté auprès de 600 Néo-Brunswickois en mesurant leur connaissance des différentes campagnes médiatiques et en évaluant les répercussions des messages, afin d'évaluer l'efficacité de ces démarches. Le rapport a indiqué que 7 répondants sur 10 avaient vu ou entendu les messages à propos du cannabis au cours des 6 derniers mois, et que 35 % d'entre eux ont précisé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick était le commanditaire du message (comparativement à 11 % ayant mentionné le gouvernement fédéral). L'évaluation portait également sur trois publicités employées dans les médias par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui ont toutes procuré constamment de bons résultats.

SOURCES DE DONNÉES

Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves, 2018-2019

L'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves (ECTADE) recueille des données sur la consommation de substances chez les jeunes de la 7^e à la 12^e année pendant un cycle de 2 ans (gouvernement du Canada, 2019). L'enquête, financée par Santé Canada, est menée par le Centre pour l'avancement de la santé des populations Propel de l'Université de Waterloo en collaboration avec ses partenaires provinciaux (Université de Waterloo, sans date). Au Nouveau-Brunswick, le Centre Propel collabore avec le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) pour la réalisation de l'enquête; ainsi, l'ECTADE n'est menée dans la province que lorsque son occurrence coïncide avec la réalisation par le CSNB de son Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick (tous les six ans). Le cycle 2018-2019 de l'ECTADE portait sur un échantillon total de 62 850 étudiants de la 7^e à la 12^e année des 10 provinces canadiennes; les résultats pondérés étaient représentatifs des plus de 2 millions d'élèves canadiens (gouvernement du Canada, 2019). Au Nouveau-Brunswick, dans la majorité des écoles où le sondage a été réalisé, 1 élève de la 7^e à la 12^e année sur 9 y a pris part (Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick [CSNB], 2019). La collecte des données a eu lieu entre octobre 2018 et juin 2019.

Base de données sur les congés des patients

La Base de données sur les congés des patients (BDPC) capture les données administratives, cliniques et démographiques sur les congés de patients (y compris les décès, les sorties sur demande et les transferts) qui étaient hospitalisés dans des établissements de soins aigus de la province (Institut canadien d'information sur la santé [ICIS], 2020). Tous les enregistrements de la BDPC sont rapportés dans la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, 10^e version, Canada (CIM-10-CA) et la Classification canadienne des interventions en santé (CCI) (ICIS, 2020). Les données à partir du 1^{er} août 2020 sont préliminaires et pourraient changer dans les rapports subséquents.

Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, 2018-2019

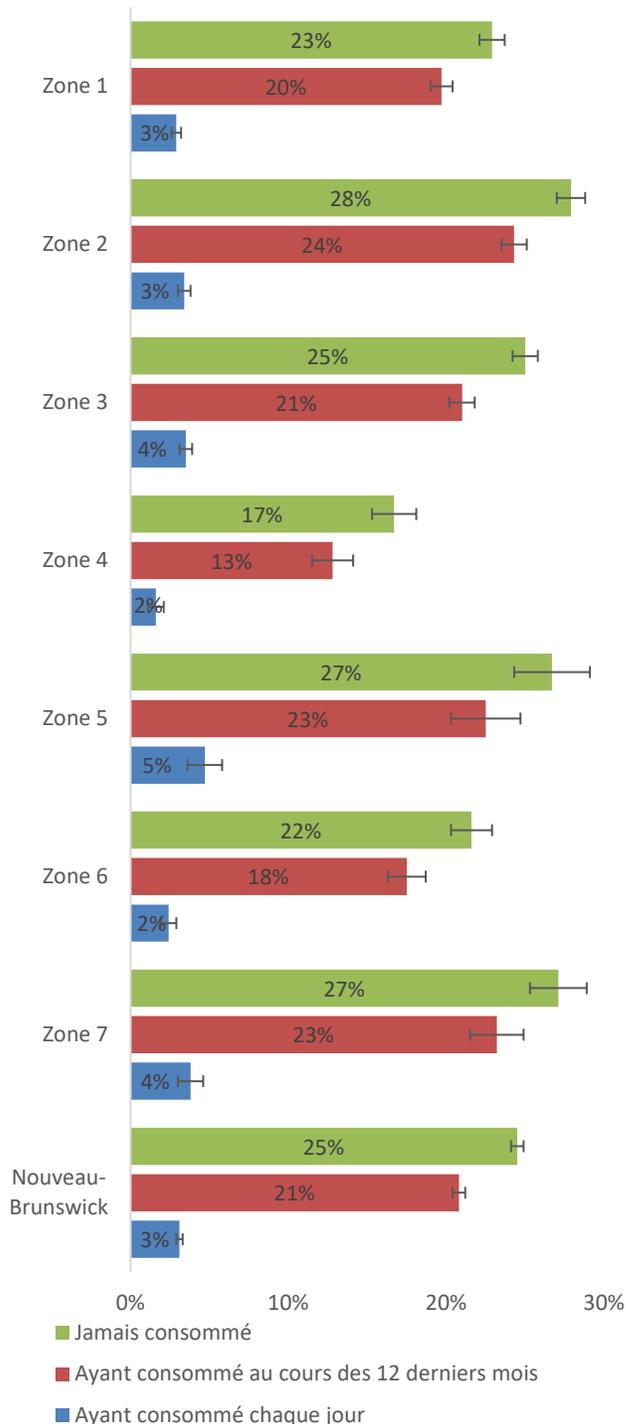
Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick recueille des données sur la santé et le bien-être des jeunes de la 6^e à la 12^e année sur un cycle de 3 ans (Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick [CSNB], 2019). Les données sont recueillies par le CSNB directement auprès de 39 000 élèves fréquentant les écoles publiques du Nouveau-Brunswick (CSNB, 2019). En 2018-2019, 187 écoles ont participé au sondage, ce qui correspond à 98 % des écoles publiques de la province (CSNB, 2019). Tous les élèves de l'école sont invités à prendre part au sondage; en 2018-2019, 72 % de tous les élèves des écoles publiques participantes ont retourné leur questionnaire dûment rempli (CSNB, 2019)¹. La collecte des données s'est échelonnée de novembre 2018 à mai 2019 (CSNB, 2019). Le CSNB mène l'analyse des données du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick.

Dans ce rapport, certaines données du Sondage sur le mieux-être des élèves de 2018-2019 sont comparées à celle du cycle précédent de sondage, c'est-à-dire la version de 2015-2016. Même si le

¹ En 2018-2019, la réalisation du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick a coïncidé avec celle de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves, pour lequel 1 élève de la 7^e à la 12^e année sur 9 de la majorité des écoles faisait partie de l'échantillon sélectionné pour y participer. Les taux de participation au Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick ne tiennent pas compte de ces élèves.

questionnaire utilisé dans le cycle de 2018-2019 a fait l'objet de certaines modifications comparativement à celui de 2015-2016 (CSNB, 2019), nous nous limiterons dans ce rapport à une comparaison entre les résultats obtenus pour les questions et les choix de réponses qui sont restés les mêmes dans les deux cycles.

Figure 1 : Élèves de la 7^e à la 12^e année ayant déclaré avoir consommé du cannabis, par zone, Nouveau-Brunswick, 2018-2019



Remarque sur les données relatives aux élèves

Même si l'ECTADE et le Sondage sur le mieux-être des élèves portent tous les deux sur la même population d'élèves du Nouveau-Brunswick, leurs résultats ne se comparent pas directement en raison des méthodologies divergentes, qui présentent notamment des différences quant à la manière d'échantillonner les élèves, de même qu'aux outils d'enquête, aux questions et aux définitions employées pour la collecte de données. Un coup d'œil sur les résultats des deux enquêtes nous permet toutefois d'avoir un tableau plus complet de la consommation de cannabis chez les jeunes au Nouveau-Brunswick. Grâce à l'ECTADE, nous sommes en mesure de comparer la consommation de cannabis au Nouveau-Brunswick à celle du Canada et des autres provinces. Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick nous procure pour sa part une plus grande abondance de renseignements sur la consommation du cannabis par les jeunes d'ici et des données obtenues par des collectes plus fréquentes dans la province pour observer les tendances au fil du temps.

CONSOMMATION DE SUBSTANCES ET DE CANNABIS CHEZ LES JEUNES

Jamais consommé de cannabis

Dans le Sondage sur le mieux-être des élèves de 2018-2019, 24,5 % des élèves de la 7^e à la 12^e année ont indiqué n'avoir jamais consommé de cannabis (joint, pot, herbe, hasch) (figure 1). L'âge moyen de l'initiation était de 15 ans. La proportion d'élèves qui ont déclaré n'avoir jamais consommé de cannabis dans la zone 2 (région de Fundy Shore et de Saint John) était nettement plus élevée que le niveau provincial; la zone 1 (Moncton et région du sud-est), la zone 4 (Madawaska et région du nord-ouest) et la zone 6 (Bathurst et Péninsule acadienne) affichaient des proportions très inférieures au niveau provincial (figure 1). Le niveau de la zone 4 était beaucoup plus faible que ceux de toutes les autres zones (figure 1).

Ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Le Sondage sur le mieux-être des élèves de 2018-2019 a montré que 20,8 % des élèves de la 7^e à la 12^e année indiquaient avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois (figure 1), une hausse légère mais importante par rapport au dernier cycle du Sondage (19,1 %). La consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois, avec son niveau de 12,8 %, se révélait nettement plus faible dans la zone 4 que dans toute autre zone de soins de santé de la province (figure 1). La consommation autodéclarée au cours des 12 derniers mois était aussi beaucoup plus faible dans la zone 6 que dans toutes les autres zones, à l'exception de la zone 4, à 17,5 % (figure 1). La consommation au cours des 12 derniers mois dans les zones 2 (Fundy Shore et région de Saint John – 24,3 %) et 7 (Miramichi – 23,2 %) dépassait de loin le niveau provincial (figure 1).

La version 2018-2019 de l'ECTADE a révélé que la proportion d'élèves de la 7^e à la 12^e année ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois était légèrement plus élevée que dans le Sondage sur le mieux-être des élèves. Elle montrait que 24,5 % des élèves avaient rapporté ce comportement, comparativement à 20,8 % dans le Sondage sur le mieux-être des élèves. Compte tenu des différences entre les enquêtes, mentionnées plus haut, ce genre d'écart était prévisible. Cependant, les données de l'ECTADE présentent de l'intérêt parce qu'elles permettent de comparer le Nouveau-Brunswick avec d'autres provinces. À 24,5 %, la proportion d'élèves du Nouveau-Brunswick ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois s'avère sensiblement supérieure à celle des élèves de l'ensemble du Canada (18,1 %). De plus, le Nouveau-Brunswick se classe au deuxième rang, derrière la Colombie-Britannique, en ce qui a trait aux niveaux provinciaux d'élèves ayant déclaré avoir consommé du cannabis.

Ayant consommé du cannabis chaque jour au cours des 12 derniers mois

La proportion d'élèves de la 7^e à la 12^e année ayant déclaré avoir consommé du cannabis chaque jour s'élevait à 3,1 % dans le Sondage sur le mieux-être des élèves de 2018-2019 (figure 1), ce qui ne présente aucune différence majeure par rapport à la proportion de ceux ayant déclaré une consommation quotidienne en 2015-2016 (3,5 %). La zone 5 (région de Restigouche) affichait la plus forte proportion d'élèves ayant déclaré avoir consommé du cannabis chaque jour (4,7 %), nettement supérieure au niveau provincial; les zones 4 et 6 avaient la proportion la plus faible d'élèves ayant déclaré une consommation quotidienne de cannabis (1,6 % et 2,4 %, respectivement), de beaucoup inférieure au niveau provincial.

Données démographiques

Le Sondage sur le mieux-être des élèves de 2018-2019 montrait que certains sous-groupes démographiques déclaraient avoir consommé du cannabis à des niveaux sensiblement supérieurs à ceux de la province en général. Il s'agit notamment de populations connues pour faire l'objet d'une marginalisation, ce qui comprend les élèves vivant dans de plus mauvaises conditions socioéconomiques, les élèves ayant un besoin spécial diagnostiqué et les élèves qui se sont identifiées en tant que membres de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, bispirituelle et queer (LGBTQ), qui consomment du cannabis à un niveau significativement plus élevé que la population étudiante dans son ensemble (tableau 1).

Tableau 1 : Élèves de la 7^e à la 12^e année ayant déclaré avoir consommé du cannabis, par caractéristique démographique, Nouveau-Brunswick, 2018-2019

	Jamais	Au cours des 12 derniers mois	Chaque jour au cours des 12 derniers mois
Nouveau-Brunswick	24,5% (24,1%-24,9%)	20,8% (20,4%-21,2%)	3,1% (3,0%-3,3%)
Sexe			
<i>Féminin</i>	23,8% (23,3%-24,4%)	20,1% (19,6%-20,6%)	2,0% (1,9%-2,2%)
<i>Masculin</i>	25,2% (24,6%-25,6%)	21,6% (21,0%-22,2%)	4,3% (4,0%-4,5%)
Langue			
<i>Anglais</i>	27,4% (26,9%-27,9%)	23,5% (23,0%-24,0%)	3,7% (3,5%-3,9%)
<i>Français</i>	17,1% (16,5%-17,8%)	14,1% (13,5%-14,8%)	1,7% (1,5%-2,0%)
Statut d'immigrant			
<i>Né au Canada</i>	25,2% (24,8%-25,6%)	21,4% (21,0%-21,8%)	3,2% (3,1%-3,4%)
<i>Né à l'extérieur du Canada</i>	15,9% (14,7%-17,1%)	13,6% (12,5%-14,7%)	1,8% (1,4%-2,2%)
Besoins spéciaux			
<i>Élèves... ayant un besoin spécial diagnostiqué sans besoin spécial diagnostiqué</i>	33,7% (32,9%-34,6%) 21,1% (20,4%-21,6%)	29,0% (28,1%-29,8%) 17,9% (17,4%-18,3%)	5,8% (5,4%-6,2%) 2,2% (2,0%-2,3%)
Orientation sexuelle			
<i>Élève qui se décrit lui-même comme... LGBTQ</i>	27,2% (26,1%-28,3%)	23,4% (22,4%-24,5%)	4,1% (3,6%-4,6%)
<i>non LGBTQ</i>	24,9% (24,4%-25,4%)	21,1% (20,7%-21,5%)	3,0% (2,8%-3,1%)
Mauvaises conditions socioéconomiques	41,4% (39,0%-43,5%)	36,3% (34,2%-38,5%)	9,5% (8,2%-10,8%)
Bonnes conditions socioéconomiques	23,7% (23,2%-24,1%)	20,0% (19,6%-20,4%)	2,8% (2,6%-3,0%)

Sources de données : Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, 2018-2019

Les élèves vivant dans de mauvaises conditions socioéconomiques forment le sous-groupe de population ayant déclaré les niveaux les plus élevés de consommation de cannabis de la province (tableau 1). Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick utilise les réponses de l'élève à la question « Certains jeunes ont faim lorsqu'ils se couchent ou vont à l'école parce qu'il n'y a pas assez de nourriture à la maison. À quelle fréquence cela t'arrive-t-il? » en tant que variable permettant de déterminer la position socioéconomique de l'élève. Une proportion de 41,4 % des élèves ayant mentionné vivre dans de mauvaises conditions socioéconomiques a déclaré n'avoir jamais essayé le cannabis, comparativement à à peine 23,7 % des élèves vivant dans de meilleures conditions socioéconomiques (tableau 1). De plus, les élèves vivant dans de mauvaises conditions socioéconomiques étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois que leurs contreparties ayant de meilleures conditions socioéconomiques (36,3 % c. 20,0 %), ainsi que de déclarer avoir consommé du cannabis chaque jour au cours des 12 derniers mois (9,5 % c. 2,8 %) (tableau 1).

Les élèves ayant déclaré avoir un besoin spécial diagnostiqué (27 % de la population du sondage) formaient le sous-groupe de population affichant le deuxième niveau le plus élevé de consommation de cannabis dans la province (tableau 1). Ce groupe se compose entre autres d'élèves ayant reçu au moins un des diagnostics suivants : autisme/syndrome d'Asperger, trouble du comportement, aveugle ou malvoyant, sourd ou malentendant, trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) ou trouble du déficit de l'attention (TDA), déficience intellectuelle, trouble du langage/de la parole, trouble d'apprentissage, déficience physique, problème de santé mentale, doué ou autre diagnostic. Parmi les élèves ayant un besoin spécial diagnostiqué, 33,7 % ont déclaré avoir essayé du cannabis, 29,0 % en avaient consommé au cours des 12 derniers mois et 5,8 % en avaient consommé chaque jour au cours des 12 derniers mois, comparativement à 21,1 %, à 17,9 % et à 2,2 %, respectivement, chez les élèves sans besoin spécial diagnostiqué (tableau 1).

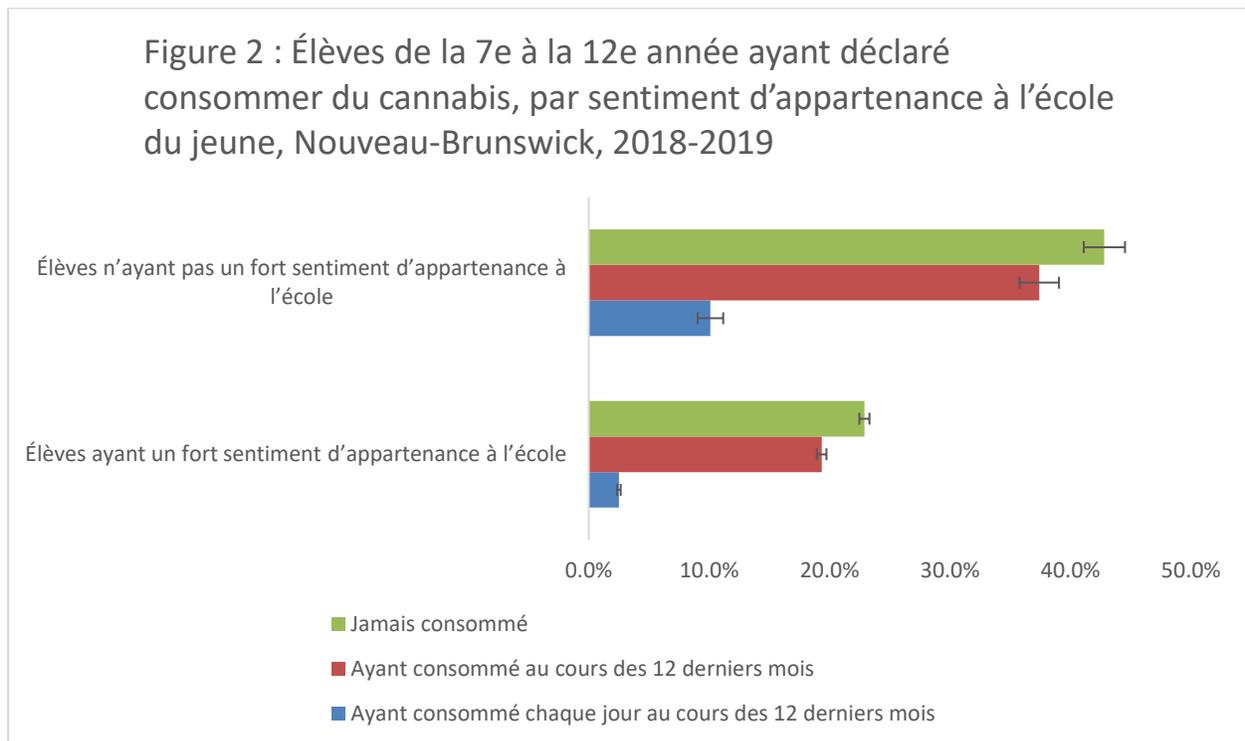
Les élèves qui s'identifiaient en tant que personne gaie ou lesbienne, bisexuelle, bispirituelle, asexuelle ou incertaine ont aussi déclaré des niveaux de consommation de cannabis plus élevés (tableau 1). Les élèves qui s'identifiaient en tant que LGBTQ étaient significativement plus susceptibles que ceux n'indiquant pas cette identité de déclarer n'avoir jamais consommé de cannabis (27,2 % c. 24,9 %), avoir consommé du

cannabis au cours des 12 derniers mois (23,4 % c. 21,1 %) et avoir consommé du cannabis chaque jour au cours des 12 derniers mois (4,1 % c. 3,0 %) (tableau 1).

Les autres écarts remarquables entre les sous-groupes comprenaient des niveaux de consommation largement plus élevés de consommation chez les élèves anglophones que chez les francophones, chez les élèves nés au Canada que chez ceux nés à l'extérieur du Canada, et chez les élèves de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin (tableau 1).

Autres facteurs

Le CSNB a montré que la plupart des élèves du Nouveau-Brunswick (92 %) de la 7^e à la 12^e année avaient un niveau de sentiment d'appartenance à leurs écoles sur l'échelle d'appartenance à l'école (CSNB, 2019; Resnick et coll., 1997). Les élèves ayant un fort sentiment d'appartenance à leur école étaient significativement moins nombreux à déclarer avoir consommé du cannabis que ceux n'ayant pas ce sentiment (figure 2). Les élèves n'ayant pas de fort sentiment d'appartenance à leur école étaient 42,8 % à déclarer avoir essayé du cannabis, 37,4 % à en avoir consommé au cours des 12 derniers mois et 10,1 % à en avoir consommé chaque jour au cours des 12 derniers mois (figure 2). Les élèves ayant un fort sentiment d'appartenance à leur école étaient 22,9 % à déclarer avoir essayé du cannabis, 19,3 % à en avoir consommé au cours des 12 derniers mois et 2,5 % à en avoir consommé chaque jour au cours des 12 derniers mois (figure 2).



Le CSNB a révélé que 15 % des élèves néo-brunswickois de la 7^e à la 12^e année avaient un niveau élevé de comportements oppositionnels, selon les résultats obtenus sur l'échelle du CSNB (CSNB, 2019). Parmi les exemples de comportements oppositionnels se trouve le fait de ne pas assister à ses cours ou de s'absenter de l'école, la désobéissance aux parents, les répliques aux enseignants et les bagarres (CSNB, 2019). Les élèves ayant un niveau élevé de comportements oppositionnels déclarent un niveau élevé de consommation de cannabis : 56,0 % ont consommé du cannabis, 50,5 % ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et 11,9 % en ont consommé chaque jour au cours des 12 derniers mois. À l'opposé, les élèves n'ayant pas déclaré un niveau élevé de comportements oppositionnels ont rapporté des niveaux plus faibles de consommation de cannabis : 18,6 % ont consommé du cannabis, 15,3 % ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et 1,4 % en ont consommé chaque jour au cours des 12 derniers mois.

Hospitalisations liées au cannabis

Au cours des deux années ayant suivi la légalisation du cannabis, le nombre de jeunes hospitalisés pour un trouble du comportement ou un problème de santé mentale en raison du cannabis a diminué. Dans l'année précédant la légalisation du cannabis (octobre 2017 à septembre 2018), 20 jeunes de 12 à 18 ans ont été hospitalisés dans un établissement de soins aigus de la province (un taux brut de 36 par 100 000 jeunes; 3 autres jeunes ont été admis dans un établissement de soins psychiatriques de la province). Dans l'année suivant la légalisation du cannabis (octobre 2018 à septembre 2019), 14 jeunes ont été hospitalisés dans un établissement de soins aigus de la province (25 par 100 000; 2 autres jeunes admis dans un établissement de soins psychiatriques). Dix jeunes (18 par 100 000) ont été hospitalisés dans un établissement de soins aigus l'année suivante (octobre 2019 à septembre 2020).

Au chapitre des hospitalisations pour empoisonnements au cannabis, aucun jeune n'a été hospitalisé dans un établissement de soins aigus l'année précédant la légalisation; un seul l'a été l'année suivante, et aucun l'année subséquente.

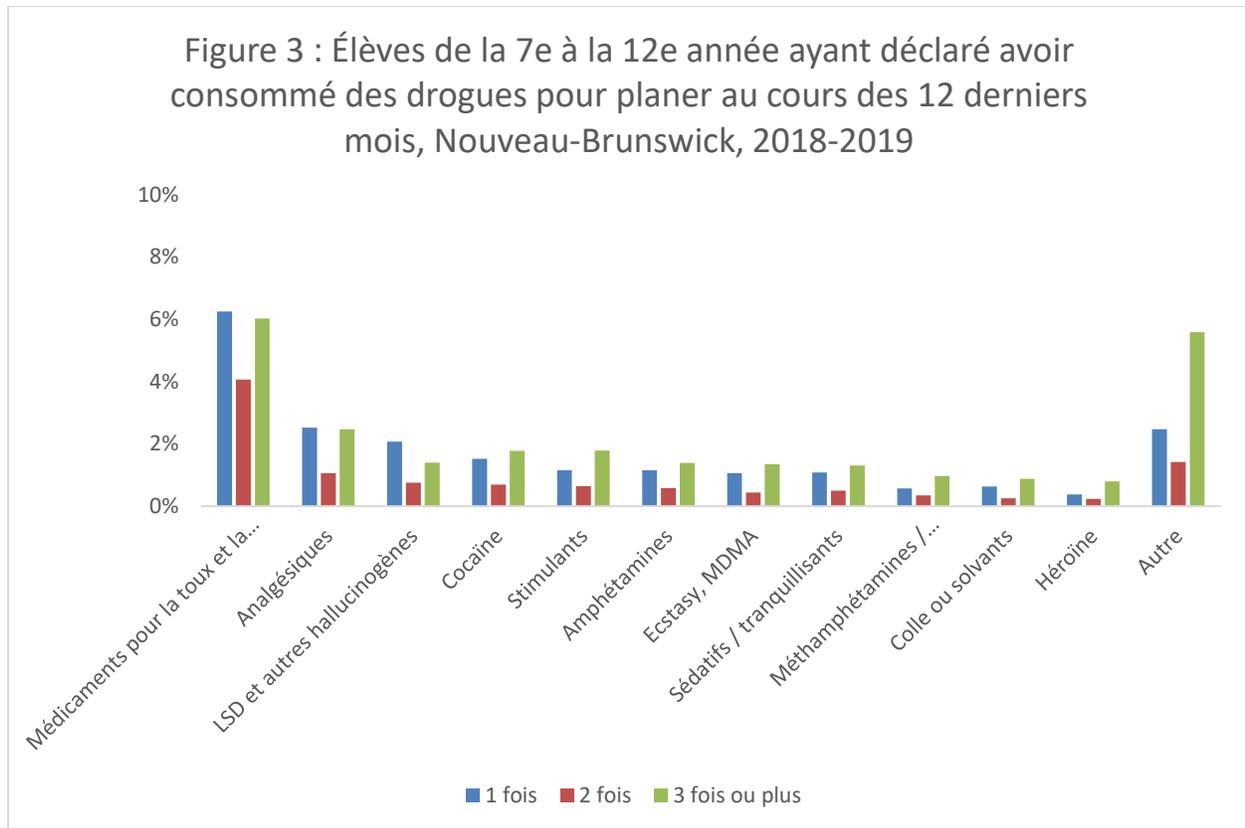
Les hospitalisations dans un établissement de soins aigus en raison de la schizophrénie n'indiquent pas de changement notoire dans la tendance. Au cours de l'année ayant précédé la légalisation, 11 jeunes ont été hospitalisés dans un établissement de soins aigus pour un diagnostic de schizophrénie (un taux brut de 20 par 100 000 jeunes). L'année suivant la légalisation, 8 jeunes ont été hospitalisés (14 par 100 000 jeunes), et 13 l'ont été l'année subséquente (23 par 100 000 jeunes).

Consommation d'autres substances

En ce qui concerne la consommation excessive d'alcool, le Sondage sur le mieux-être des élèves de 2018-2019 a montré que 14,6 % des élèves de la 7^e à la 12^e année déclaraient avoir bu 5 verres ou plus d'alcool en une même occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois. Il s'agit d'une baisse considérable par rapport à 2015-2016, où 16,8 % des élèves avaient rapporté le même type de consommation excessive.

Sur le plan du tabagisme, 4,8 % des élèves de la 6^e à la 12^e année ont rapporté fumer tous les jours, tandis que 13,6 % indiquaient fumer tous les jours ou à l'occasion. La proportion d'élèves ayant rapporté fumer tous les jours ou à l'occasion affiche une importante hausse comparativement à 2015-2016, où 11,2 % des élèves déclaraient avoir ce type de comportement.

Pour ce qui est des drogues illégales, le Sondage sur le mieux-être des élèves a révélé que 24,6 % des élèves de la 7^e à la 12^e année déclaraient avoir consommé des drogues illégales au cours des 12 derniers mois pour planer. Selon les déclarations, les médicaments pour la toux et la grippe faisaient partie des substances les plus souvent consommées pour planer, à raison d'au moins une fois au cours des 12 derniers mois, suivies par d'autres substances, et par des analgésiques (p. ex. Fentanyl, Percodan, Percs, Demerol, Oxycontin, Oxycodone, Oxy, Oxyneo, OC, APO, codéine, morphine) (figure 3).



Les élèves de la 7^e à la 12^e année déclarent avoir eu certains comportements à risque liés à la consommation de substances. Une proportion de 9,3 % de la population d'élèves de la 7^e à la 12^e année signale avoir conduit un véhicule hors route (p. ex. motoneige, véhicule tout-terrain, motocyclette tout-terrain) après avoir consommé de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues illégales au cours des 12 derniers mois. La plupart des élèves, à savoir 17,2 %, déclarent être montés à bord d'un véhicule routier (p. ex. automobile, camionnette, camion) conduit par une personne qui avait consommé de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues illégales au cours des 12 derniers mois.

CONCLUSION

À 24,5 %, la proportion d'élèves du Nouveau-Brunswick ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois s'avère sensiblement supérieure à la moyenne nationale (18,1 %) en 2018-2019. Les jeunes néo-brunswickois ont déclaré des niveaux légèrement plus élevés de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois dans la version 2018-2019 du Sondage sur le mieux-être des élèves que dans sa version de 2015-2016. En 2018-2019, les élèves qui étaient membres de communautés faisant l'objet d'une marginalisation ont rapporté consommer du cannabis à des niveaux largement supérieurs à ceux des élèves qui n'étaient pas membres de ces communautés. Les élèves vivant dans de mauvaises conditions socioéconomiques, ceux ayant un besoin spécial diagnostiqué et d'autres qui s'identifiaient en tant que membres de la communauté LGBTQ consommaient tous du cannabis à des niveaux élevés. De plus, les élèves ayant déclaré des niveaux élevés de comportements oppositionnels et l'absence d'un fort sentiment d'appartenance à leur école ont rapporté en plus grand nombre avoir consommé du cannabis en 2018-2019. Depuis la légalisation du cannabis, les hospitalisations liées à cette substance n'ont pas diminué.

RÉFÉRENCES

Canada, Ministère de la Justice. Légalisation et réglementation du cannabis [En ligne]. Ottawa (ON) : Gouvernement du Canada; 17 oct 2019 [cité le 28 jan 2020]. Disponible : <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/cannabis/>

- Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick [CSNB]. Sondage sur le mieux-être des élèves de la 6^e à la 12^e année, 2018-2019 : les résultats provinciaux du Nouveau-Brunswick [En ligne]. Moncton (NB) : CSNB; 2019 [cité le 23 jan 2020]. Disponible : <https://csnb.ca/sites/default/files/publications-attachments/SMEE18-19%20-Les%20r%C3%A9sultats%20provinciaux%20du%20Nouveau-Brunswick.pdf>
- Gouvernement du Canada. Résumé des résultats de L'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves 2018-2019 [En ligne]. Ottawa (ON) : Gouvernement du Canada; 23 déc 2019 [cité le 23 jan 2020]. Disponible : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-alcool-et-drogues-eleves/2018-2019-sommaire.html>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. CANNABIS - Renseignements généraux [En ligne]. Fredericton (NB) : Gouvernement du Nouveau-Brunswick; oct 2018 [cité le 28 jan 2020]. Disponible : https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/cannabis_info/renseignements_generaux.pdf
- Institut canadien d'information sur la santé [ICIS]. Métadonnées de la Base de données sur les congés des patients (BDGP) [En ligne]. Ottawa (ON) : ICIS; 2020 [cité le 23 jan 2020]. Disponible : <https://www.cihi.ca/fr/metadonnees-de-la-base-de-donnees-sur-les-conges-des-patients-bdgp>
- Resnick MD, Bearman RS, Blum RW, Bauman KE, Harris KM, Jones J, et al. Protecting adolescents from harm: findings from the National Longitudinal Study on Adolescent Health. JAMA. 1997;278:823-832.
- Université de Waterloo. About the Canadian Student Tobacco, Alcohol and Drugs Survey [En ligne]. Waterloo (ON) : Université de Waterloo; [date inconnue] [cité le 23 jan 2020]. Disponible : <https://uwaterloo.ca/canadian-student-tobacco-alcohol-drugs-survey/about>